



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

**Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC**

11 Laurier/11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer

Révision à une demande d'offre à commandes

Departmental Individual Standing Offer (DISO)

Offre à commandes individuelle du département(OCID)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Parliamentary Precinct Division/Acquisitions de la
Cité parlementaire
222 Queen Street / 222, rue Queen
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Meubles de rangement pour bureau fe	
Solicitation No. - N° de l'invitation EP803-183135/B	Date 2018-06-06
Client Reference No. - N° de référence du client EP803-183135	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier 019pps.EP803-183135	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PPS-019-26793	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale	
2018-04-19	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2018-06-27	
Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Abdillahi, Mahade	Buyer Id - Id de l'acheteur 019pps
Telephone No. - N° de téléphone (613) 990-3717 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Voir Annex A	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

QUESTIONS ET RÉPONSES – SÉRIE I

Q1. À la section 4.2.3 de la Demande d'offres à commandes (DOC), Méthode de sélection, il est indiqué que le classement sera fondé en fonction de l'offrant qui a le rabais le plus important par rapport au prix de détail suggéré par le fabricant (PDSF) et n'est pas évalué selon le prix net (le prix le plus bas). Tous les fabricants utilisent une structure de rabais différente, le prix net n'est donc pas utilisé dans l'évaluation, un fabricant dont le coût actualisé est le plus élevé pourrait se voir attribuer une offre à commandes, même si l'offrant a un PDSF élevé et qu'il offre un pourcentage de rabais plus élevé.

Veuillez confirmer si cela est le cas ou si le prix actualisé net sera utilisé dans l'évaluation.

R1. Voir la modification ci-dessous.

Q2. À la section 1.2.6 de la DOC, il est indiqué qu'une offre à commandes sera accordée pour chaque volet (général et Stratégie d'approvisionnement des entreprises autochtones [SAEA]). Pouvez-vous préciser comment les bons de commande réels seront répartis entre les deux volets? Ou seront-ils répartis à parts égales?

R2. L'utilisateur désigné déterminera quelle offre à commandes il faut utiliser, à savoir le volet général des offres à commandes (OC) ou le volet de la SAEA. Une fois la décision prise, la commande subséquente sera attribuée à un titulaire d'OC uniquement et conformément aux procédures de passation de commandes subséquentes, à la section 7.9 de la partie 7 – Offre à commandes et clause du contrat subséquent.

Q3. À l'annexe A, la section 5.5 mentionne la nécessité de balayer les produits à l'installation de balayage. Pouvez-vous fournir une estimation du temps d'arrêt requis pour permettre aux membres du personnel de l'installation de balayage de décharger et de balayer un camion complet de produits si un rendez-vous est pris avant la livraison, car cela aura une incidence sur le coût de livraison et d'installation.

R3. Voir la modification ci-dessous.

Q4. À la pièce jointe 1 de l'annexe A – Spécifications du produit, section 1.0, les produits peuvent contribuer à la certification LEED, mais ne sont pas eux-mêmes certifiés LEED. Veuillez confirmer que vous exigez que les produits permettent d'accumuler des points pour le projet faisant l'objet de la certification LEED.

R4. Les produits contribuant à la certification LEED sont acceptables.

Q5. À la pièce jointe 1 de l'annexe A – Spécifications du produit, section 6.5.1, compte tenu du poids d'un panneau de fond stratifié de trois quarts de hauteur, et comme ce panneau ne sera pas relié aux pieds métalliques à cadre ouvert, rien ne stabilisera le déplacement latéral du panneau de fond sous le bureau. Par conséquent, nous recommandons un panneau de fond plus court (c.-à-d. jusqu'à une demi-hauteur des pieds métalliques à cadre ouvert). La taille du panneau de fond sera stable sans exiger le support perpendiculaire typique des jambes. Est-ce acceptable? Oui, un panneau de fond d'une demi-hauteur est acceptable.

Autrement, nous pouvons permettre un panneau de fond stratifié de trois quarts de hauteur s'il s'agit d'une spécification nécessaire, à condition que les pieds puissent être reliés au panneau de fond pour stabiliser le déplacement latéral. Dans ce cas, des côtés stratifiés seront recommandés au lieu des pieds métalliques à cadre ouvert. Est-ce acceptable?

- R5. Voir la modification ci-dessous.
- Q6. Dans la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 4.1.1.1, Critères techniques obligatoires, CTO 9.4, on recommande à SPAC de supprimer le rôle du représentant du compte et de le remplacer plutôt par une équipe responsable du compte. Compte tenu de l'envergure et de la portée de ce projet, une équipe responsable du compte convient mieux à ce rôle, plutôt que d'avoir seulement une personne qui remplirait divers ensembles de compétences nécessaires pour « la spécification, la vente et la coordination des installations ».

Autrement, le représentant du compte *coordonnerait et surveillerait* la spécification, la vente et l'installation et agirait comme le point de contact, mais aurait recours à l'équipe responsable du compte pour remplir divers ensembles de compétences comme la spécification et la coordination des installations. Veuillez confirmer que cela est acceptable.

- R6. Voir la modification ci-dessous.
- Q7. À l'annexe A – Énoncé des besoins, section 13.4, si le monte-charge n'a aucune utilité, quels sont les moyens proposés ou d'autres moyens possibles de déplacer les livraisons et l'équipement à l'étage d'installation? Où pouvons-nous ajouter ces coûts supplémentaires dans le document de la DOC, puisque nous ne disposerons pas de ces renseignements avant la commande subséquente? Veuillez réviser la pièce jointe 1 de la partie 4 en vue de permettre les coûts de livraison régulière par monte-charge ainsi que les livraisons sans monte-charge.
- R7. Voir la modification ci-dessous.

CETTE MODIFICATION EST SOULEVÉE AFIN DE MODIFIER LES DOCUMENTS D'INVITATION À SOUMISSIIONNER DE LA DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES, Y COMPRIS L'ANNEXE A – ÉNONCÉ DES BESOINS. LES RÉVISIONS SONT LES SUIVANTES :

1. Sur la page couverture de la demande d'offre à commandes, case de clôture de l'invitation, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

Solicitation Closes – L'invitation prend fin
--

At – à 2:00 PM
On – le 27 June/Juin 2018

2. À la partie 1 – Renseignements généraux, article 1.2.6,

SUPPRIMER : « La Méthode de sélection comprendra deux étapes. L'étape 1 sera fondée sur le rabais sur le PDSF. L'étape 2 – Produits et services, sera fondée sur la note combinée la plus élevée entre le rabais sur le PDSF, la livraison, l'installation et les services liés aux produits. L'offre conforme classée au premier rang dans chaque volet ayant obtenu la note financière la plus élevée sera recommandée aux fins de délivrance d'une convention d'offre à commandes. »

INSÉRER : « La Méthode de sélection sera fondée sur la note combinée la plus élevée entre le rabais sur le PDSF, le panier de produits, la livraison, l'installation et les

services liés aux produits. L'offre conforme classée au premier rang dans chaque volet ayant obtenu la note financière la plus élevée sera recommandée aux fins de délivrance d'une convention d'offre à commandes. »

3. À la partie 1 – Renseignements généraux, 1.3 Exigences relatives à la sécurité, AJOUTER ce qui suit :

« On prévoit que l'entrepreneur/offrant doit être titulaire d'une cote de sécurité valide de l'organisation et que les membres de son personnel qui ont besoin d'accéder à des établissements de travail sécurisés doivent, en tout temps pendant l'exécution de la commande subséquente, TOUS détenir une cote D'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT, délivrée ou approuvée par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC). On recommandera aux offrants d'obtenir toutes les cotes appropriées au moment de la délivrance d'une offre à commandes. »

4. À la partie 1 – Renseignements généraux, 1.6 Conférence des offrants, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« 1.6 Conférence des offrants

Une conférence des offrants aura lieu au 222, rue Queen, Ottawa (Ontario), le jeudi 14 juin 2018. La conférence commencera à 1530 h, heure avancée de l'Est (HAE), dans la salle 500 (5^e étage). Dans le cadre de la conférence, on examinera la portée du besoin précisé dans la demande d'offres à commandes et on répondra aux questions. On recommande aux offrants qui ont l'intention de déposer une soumission d'assister à la conférence ou d'y déléguer un représentant.

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec le responsable de l'offre à commandes d'ici la conférence pour confirmer leur présence. Les offrants doivent fournir par écrit à l'autorité de l'offre à commandes le nom de la ou des personnes qui assisteront à la conférence ainsi que la liste des points qu'ils souhaitent aborder, au plus tard à 14 h, HAE, le 13 juin 2018. Chaque offrant pourra présenter un maximum de deux représentants. Les représentants qui n'ont pas confirmé leur présence ne seront pas autorisés à assister à la conférence.

Toutes les précisions ou les modifications apportées à la DOC découlant de la conférence des offrants seront incorporées par une modification de la DOC. Les offrants qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission. »

5. À la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.1, Procédures d'évaluation, SUPPRIMER : « OU b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et _____ (*inscrire le nom de l'entreprise ou de l'expert-conseil*) évaluera les soumissions. »
6. À la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.1.1.1 Critères techniques obligatoires (CTO), CTO 4, AJOUTER ce qui suit sous « L'offrant doit fournir tous les renseignements requis, comme suit :

« Délais d'exécution standards pour la fabrication, la livraison et l'installation ».

7. Dans la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, section 4.1.1.1, Critères techniques obligatoires (CFO), CTO 9, article 4, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

CTO 9	4. L'équipe responsable du compte doit collectivement posséder 10 ans d'expérience, à l'exception du superviseur, dans la spécification et la vente de tous les produits offerts, et dans la coordination des installations avec les types de composants et les fabricants. Le représentant des comptes doit toutefois être responsable de l'équipe et agir comme le point de contact.		
-------	--	--	--

8. À la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.1.2.1 Critères financiers obligatoires (CFO), CFO, AJOUTER ce qui suit :

« Les prix indiqués sur la Fiche de présentation de la soumission financière pour les exigences minimales relatives aux produits qui seront appliquées pour la période de l'offre à commandes. »

9. À la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.2 Méthode de sélection, article 4.2.3, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« 4.2.3 Toutes les offres doivent satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques et financiers pour être recevables. Toutes les offres recevables seront classées selon leur note financière totale, qui correspond à la note combinée entre leur rabais sur le PDSF (40 %), la livraison (10 %), l'installation (10 %), les services de reconfiguration (5 %), les services d'inventaire (5 %), les services de stockage (5 %) et le prix du panier de produits (25 %).

La soumission recevable ayant obtenu la note financière la plus élevée dans chaque volet sera recommandée aux fins de délivrance d'une convention d'offre à commandes.

Une description de la façon dont chaque élément sera calculé est présentée ci-dessous. Tous les prix et les taux seront calculés proportionnellement par rapport à d'autres offres afin de fournir la note pondérée appliquée à l'égard de la note financière totale de l'offrant.

- 4.2.3.1 La note pour le rabais sur le PDSF sera dérivée du rabais global sur le PDSF des produits offerts minimums de l'offrant. Le rabais global du PDSF correspondra à la moyenne totale combinée des rabais du PDSF des casiers, des accessoires, des

tableaux blancs et des appareils d'éclairage localisés, appelés les « produits C.A.T.A. », pondérés à 20 % PLUS la moyenne totale des rabais sur le PDSF pour le reste des produits offerts minimums, qui seront désignés comme « Tous les autres produits » pondérés à 80 %. Tous les rabais sur le PDSF proviendront de la pièce jointe 1 à la partie 4 remplie par l'offrant – Fiche de présentation de la soumission financière, tableau 1.

Le rabais sur le PDSF moyen pour les produits C.A.T.A. sera calculé à l'aide de la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Somme de tous les rabais sur le PDSF pour les produits C.A.T.A.}}{\text{Nombre total de produits C.A.T.A.}} = \text{Rabais sur le PDSF moyen pour les produits C.A.T.A.}$$

Le rabais sur le PDSF moyen pour tous les autres produits sera calculé à l'aide de la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Somme de tous les rabais sur le PDSF pour tous les autres}}{\text{Nombre total de tous les autres produits (sauf les produits C.A.T.A.)}} = \text{Rabais sur le PDSF moyen pour tous les autres produits}$$

Le rabais sur le PDSF pour les produits C.A.T.A. sera calculé à l'aide de la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Le rabais sur le PDSF moyen de l'offrant pour les produits C.A.T.A.}}{\text{Le rabais sur le PDSF moyen le plus élevé pour les produits C.A.T.A.}} \times 100 \times 20 \% = \text{Rabais sur le PDSF pour les produits C.A.T.A.}$$

Le rabais sur le PDSF pour tous les autres produits sera calculé à l'aide de la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Le rabais sur le PDSF moyen de l'offrant pour tous les autres produits}}{\text{Le rabais sur le PDSF moyen le plus élevé pour tous les autres produits}} \times 100 \times 80 \% = \text{Rabais sur le PDSF pour tous les autres produits}$$

Le rabais sur le PDSF global sera calculé à l'aide de la formule ci-dessous :

Rabais sur le PDSF pour les produits C.A.T.A. + Rabais sur le PDSF pour tous les autres produits = Rabais sur le PDSF global

La note pour le rabais sur le PDSF sera calculée à l'aide de la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Le rabais sur le PDSF global de l'offrant}}{\text{Le rabais sur le PDSF le plus élevé de l'offrant}} \times 100 \times 40 \% = \text{Note pour le rabais sur le PDSF (pour le Note financière totale)}$$

4.2.3.2 Les notes pour la livraison et l'installation seront fondées sur les honoraires à pourcentage pour la livraison et l'installation, calculés au prorata par rapport aux autres offres, afin de fournir la note pondérée appliquée à l'égard de la note financière globale. Les honoraires à pourcentage individuels pour la livraison et l'installation pour les heures de travail normales seront utilisés aux fins d'évaluation. Les honoraires à pourcentage pour la livraison pour les heures normales de travail seront utilisés aux fins d'évaluation.

La note pour la livraison sera calculée à l'aide de la formule ci-dessous :

$$\frac{\text{Les honoraires à pourcentage pour la livraison les plus élevés}}{\text{Les honoraires à pourcentage pour la livraison les plus élevés}} - \text{Honoraires à pourcentage pour la livraison de l'offrant}$$

X

100

X

10%

= Note de livraison (pour de l'offrant note financière totale)

La note pour l'installation sera calculée à l'aide de la formule ci-dessous :

Les honoraires à pourcentage pour l'installation les plus élevés – honoraires à pourcentage pour l'installation de l'offrant
Les honoraires à pourcentage pour l'installation les plus élevés

X

100

X

10 %

= Note d'installation (pour de l'offrant note financière totale)

4.2.3.3 Les notes pour les services liés aux produits (services de reconfiguration, services d'inventaire et services de stockage) seront fondées sur les taux tout compris de l'entreprise indiqués au tableau 6 de la pièce jointe 1 à la partie 4. Les chiffres utilisés dans l'évaluation sont les suivants : les taux pour les services de reconfiguration, d'inventaire et d'évaluation étaient fondés sur les heures de travail normales, les taux horaires tout compris de l'entreprise, avec le niveau d'effort à 1 heure; et les taux pour les services de stockage seront fondés sur le taux hebdomadaire ou mensuel par mètre cube, avec le niveau d'effort de 1. Les prix totaux pour chacun des services liés aux produits proviennent du tableau 6 à la pièce jointe 1 à la partie 4. Les notes pour les services liés aux produits seront calculées à l'aide des formules ci-dessous :

Pour la note pour les services de reconfiguration :

$\frac{\text{Le prix total pour les services de reconfiguration le plus bas}}{\text{Le prix total pour les services de reconfiguration de l'offrant}} \times 100 \times 5\% = \text{Note pour les services de reconfiguration (pour la note financière totale de l'offrant)}$

Pour la note pour les services d'inventaire :

$\frac{\text{Le prix total pour les services d'inventaire le plus bas}}{\text{Le prix total pour les services d'inventaire de l'offrant}} \times 100 \times 5\% = \text{Note pour les services d'inventaire (pour la note financière totale de l'offrant)}$

Pour la note pour les services de stockage :

$\frac{\text{Le prix total pour les services de stockage le plus bas}}{\text{Le prix total pour les services de stockage de l'offrant}} \times 100 \times 5\% = \text{Note pour les services de stockage (pour la note financière totale de l'offrant)}$

4.2.3.4 Le tableau 7 à la pièce jointe 1 à la partie 4 – Feuille de présentation financière sera utilisé pour déterminer la note pour le prix du panier de produits pour l'évaluation, qui comprend le type et la quantité des produits. Le prix du produit doit tenir compte des rabais sur le PDSF.

La note pour le prix du panier de produits sera calculée à l'aide de la formule ci-dessous :

Le prix total pour le panier de produits le plus bas X 100 X 25 % = Note pour le prix du panier de produits
Le prix total pour le panier de produits de l'offrant (pour la note financière totale de l'offrant)

4.2.3.5 La somme de la note pour le rabais sur le PDSF, la note pour la livraison, la note pour l'installation, les notes liées aux produits (note pour les services de reconfiguration + note pour les services d'inventaire + note pour les services de stockage) et la note pour le prix du panier de produits déterminera la note financière totale de l'offrant. L'offre conforme classée au premier rang ayant obtenu la note financière totale la plus élevée dans chaque volet sera recommandée aux fins de délivrance d'une convention d'offre à commandes. La formule suivante servira au calcul de la note financière totale.

Note pour le rabais sur le PDSF
+
Note pour la livraison
+
Note pour l'installation
+
Notes liées aux produits
+
Note sur le prix du panier de produits

= Note financière totale »

10. À la partie 4 – Procédures d'évaluation et méthode de sélection, 4.2 Méthode de sélection, article 4.2.11, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« 4.2.11 Des scénarios possibles et des exemples du processus de la méthode de sélection comprenant des calculs pour les rabais sur le PDSF moyens, le rabais sur le PDSF global, la note pour le rabais sur le PDSF, la note pour la livraison, la note pour l'installation, les notes liées aux produits et la note pour le prix du panier de produits, qui détermineront la note financière totale de l'offrant, sont présentés ci-dessous.

Scénario 1 – Un offrant général seulement et/ou un offrant dans le cadre de la SAEA seulement

Les offres doivent satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques et financiers pour être recevables. S'il n'y a qu'un seul offrant conforme dans chaque volet, les offrants conformes seront recommandés aux fins de délivrance d'une convention d'offre à commandes.

Scénario 2 – Offrants généraux multiples seulement et/ou offrants multiples dans le cadre de la SAEA seulement

Les offres doivent satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques et financiers pour être recevables. Les offres conformes dans chaque volet seront classées selon leurs notes financières totales.

Les exemples d'offres et tableaux suivants montre comment les rabais sur le PDSF moyens, le rabais sur le PDSF global, la note pour le rabais sur le PDSF, la note pour la livraison, la note pour l'installation, les notes liées aux produits et la note pour le prix du panier de produits sont calculés pour déterminer la note financière totale de l'offrant, sont présentés ci-dessous.

Tableau 1a – Rabais sur le PDSF moyen pour les produits C.A.T.A.

Offrant	Volet	Produits	Nombre	Calcul	Rabais
---------	-------	----------	--------	--------	--------

		C.A.T.A. Rabais sur le PDSF	total de produits C.A.T.A.		sur le PDSF moyen pour les produits C.A.T.A.
A	Général	70 % (tous les produits C.A.T.A.)	8	$\frac{(70 \times 8)}{8}$	70 %
ABC	Général	70 %, 75 %, 65 %, 80 %, 80 %, 85 %, 60 %, 70 %	8	$(70 \% + 75 \% + 65 \% + 80 \% + 80 \% + 85 \% + 60 \% + 70 \%) / 8$	73,13 %
WXY	Général	70 %, 75 %, 75 %, 80 %, 80 %, 75 %, 80 %, 80 %	8	$(70 \% + 75 \% + 75 \% + 80 \% + 80 \% + 75 \% + 80 \% + 80 \%) / 8$	76,88 %
B	Général	60 %, 65 %, 65 %, 80 %, 80 %, 75 %, 60 %, 70 %	8	$(60 \% + 65 \% + 65 \% + 80 \% + 80 \% + 75 \% + 60 \% + 70 \%) / 8$	69,38 %
MNM	Général	60 %, 65 %, 65 %, 60 %, 70 %, 75 %, 60 %, 70 %	8	$(60 \% + 65 \% + 65 \% + 60 \% + 70 \% + 75 \% + 60 \% + 70 \%) / 8$	65,63 %
C	Général	85 % (tous les produits C.A.T.A.)	8	$\frac{(85 \times 8)}{8}$	85 %
PST	Général	80 % (tous les produits C.A.T.A.)	8	$\frac{(80 \times 8)}{8}$	80 %
ISC1	SAEA	80 % (tous les produits C.A.T.A.)	8	$\frac{(80 \times 8)}{8}$	80 %
AAA	SAEA	80 % (tous les produits C.A.T.A.)	8	$\frac{(80 \times 8)}{8}$	80 %
D	SAEA	80 %, 75 %, 75 %, 70 %, 70 %, 75 %, 80 %, 70 %	8	$(80 \% + 75 \% + 75 \% + 70 \% + 70 \% + 75 \% + 80 \% + 70 \%) / 8$	74,36 %

Tableau 1b – Rabais sur le PDSF moyen le plus élevé pour tous les autres produits

Offrant	Volet	Tous les autres produits Rabais sur le PDSF	Nombre total de produits (sauf tous les produits C.A.T.A.)	Calcul	Rabais sur le PDSF moyen le plus élevé pour tous les autres

					produits
A	Général	70 % (1 rabais pour tous les autres produits)	10	$\frac{(70 \times 10)}{10}$	70 %
ABC	Général	70 %, 75 %, 65 %, 80 %, 80, 80 %, 85 %, 60 %, 70 %, 70 %	10	$(70 \% + 75 \% + 65 \% + 80 \% + 80 \% + 80 \% + 85 \% + 60 \% + 70 \% + 70 \%) / 10$	73,50 %
WXY	Général	70 %, 80 %, 70 %, 75 %, 75 %, 80 %, 80 %, 75 %, 80 %, 80 %	10	$(70 \% + 80 \% + 70 \% + 75 \% + 75 \% + 80 \% + 80 \% + 75 \% + 80 \% + 80 \%) / 10$	76,50 %
B	Général	60 %, 65 %, 65 %, 80 %, 80 %, 75 %, 60 %, 70 %, 65 %, 75 %	10	$(60 \% + 65 \% + 65 \% + 80 \% + 80 \% + 75 \% + 60 \% + 70 \% + 65 \% + 75 \%) / 10$	69,50 %
MNM	Général	60 %, 65 %, 65 %, 60 %, 70 %, 75 %, 60 %, 75 %, 60 %, 70 %	10	$(60 \% + 65 \% + 65 \% + 60 \% + 70 \% + 75 \% + 60 \% + 75 \% + 60 \% + 70 \%) / 10$	66 %
C	Général	85 % (1 rabais pour tous les autres produits)	10	$\frac{(85 \times 10)}{10}$	85 %
PST	Général	80 % (1 rabais pour tous les autres produits)	10	$\frac{(80 \times 10)}{10}$	80 %
ISC1	SAEA	80 % (1 rabais pour tous les autres produits)	10	$\frac{(80 \times 10)}{10}$	80 %
AAA	SAEA	80 % (1 rabais pour tous les autres produits)	10	$\frac{(80 \times 10)}{10}$	80 %
D	SAEA	80 %, 75 %, 75 %, 75 %, 70 %, 70 %, 75 %, 80 %, 70 %, 80 %	10	$(80 \% + 75 \% + 75 \% + 75 \% + 70 \% + 70 \% + 75 \% + 80 \% + 70 \% + 80 \%) / 10$	75 %

Tableau 1c – Rabais sur le PDSF pour les produits C.A.T.A.

Offrant	Volet	Calcul	Note pour le rabais sur le PDSF pour les produits C.A.T.A.

A	Général	$[(70 / 85) \times 100] \times 20 \%$	16,47
ABC	Général	$[(73,13 / 85) \times 100] \times 20 \%$	17,21
WXY	Général	$[(76,88 / 85) \times 100] \times 20 \%$	18,09
B	Général	$[(69,38 / 85) \times 100] \times 20 \%$	16,32
MNM	Général	$[(65,63 / 85) \times 100] \times 20 \%$	15,44
C	Général	$[(85 / 85) \times 100] \times 20 \%$	20,00
PST	Général	$[(80 / 85) \times 100] \times 20 \%$	18,82
ISC1	SAEA	$[(80 / 80) \times 100] \times 20 \%$	20
AAA	SAEA	$[(80 / 80) \times 100] \times 20 \%$	20
D	SAEA	$[(74,36 / 80) \times 100] \times 20 \%$	18,59

Tableau 1d – Rabais sur le PDSF pour tous les autres produits

Offrant	Volet	Calcul	Note pour le rabais sur le PDSF pour tous les autres produits
A	Général	$[(70 / 85) \times 100] \times 80 \%$	65,88
ABC	Général	$[(73,50 / 85) \times 100] \times 80 \%$	69,18
WXY	Général	$[(76,50 / 85) \times 100] \times 80 \%$	72
B	Général	$[(69,50 / 85) \times 100] \times 80 \%$	65,41
MNM	Général	$[(66 / 85) \times 100] \times 80 \%$	62,12
C	Général	$[(85 / 85) \times 100] \times 80 \%$	80
PST	Général	$[(80 / 85) \times 100] \times 80 \%$	75,29
ISC1	SAEA	$[(80 / 80) \times 100] \times 80 \%$	80
AAA	SAEA	$[(80 / 80) \times 100] \times 80 \%$	80
D	SAEA	$[(70 / 80) \times 100] \times 80 \%$	70

Tableau 1e – Rabais sur le PDSF global

Offrant	Volet	Calcul	Rabais sur le PDSF global
A	Général	16,47 + 65,88	82,35
ABC	Général	17,21 + 69,18	86,39
WXY	Général	18,09 + 72	90,09
B	Général	16,32 + 65,41	81,73
MNM	Général	15,44 + 62,12	77,56
C	Général	20 + 80	100
PST	Général	18,82 + 75,29	94,11
ISC1	SAEA	20 + 80	100
AAA	SAEA	20 + 80	100
D	SAEA	18,59 + 70	88,59

Tableau 1f – Note pour le rabais sur le PDSF

Offrant	Volet	Calcul	Note pour le rabais sur le PDSF (A)
A	Général	$[(82,35 / 100) \times 100] \times 40 \%$	32,94 points
ABC	Général	$[(86,39 / 100) \times 100] \times 40 \%$	34,56 points
WXY	Général	$[(90,09 / 100) \times 100] \times 40 \%$	36,04 points
B	Général	$[(81,73 / 100) \times 100] \times 40 \%$	32,69 points
MNM	Général	$[(77,56 / 100) \times 100] \times 40 \%$	31,02 points
C	Général	$[(100 / 100) \times 100] \times 40 \%$	40 points
PST	Général	$[(94,11 / 100) \times 100] \times 40 \%$	37,64 points

ISC1	SAEA	$[(100 / 100) \times 100] \times 40 \%$	40 points
AAA	SAEA	$[(100 / 100) \times 100] \times 40 \%$	40 points
D	SAEA	$[(88,59 / 100) \times 100] \times 40 \%$	35,44 points

Tableau 2 – Panier de produits, livraison et installation fondée sur la feuille de présentation financière de l'offrant

Offrant	Volet	Prix total du panier de produits de l'offrant	Honoraires à pourcentage pour la livraison	Honoraires à pourcentage pour l'installation
A	Général	70 000 \$	3 %	4 %
ABC	Général	75 000 \$	1 %	2 %
WXY	Général	73 000 \$	0 %	3 %
B	Général	85 000 \$	5 %	5 %
MNM	Général	70 000 \$	7 %	7 %
C	Général	100 000 \$	2 %	2,5 %
PST	Général	69 000 \$	6 %	10 %
ISC1	SAEA	90 000 \$	0 %	5 %
AAA	SAEA	85 000 \$	3 %	3 %
D	SAEA	85 000 \$	2 %	4 %

Tableau 3 – Note pour la livraison

Offrant	Volet	Calcul	Note pour la livraison (B)
A	Général	$[(7-3) / 7] \times 100] \times 10 \%$	5,71 points
ABC	Général	$[(7-1) / 7] \times 100] \times 10 \%$	8,57 points
WXY	Général	$[(7-0) / 7] \times 100] \times 10 \%$	10 points
B	Général	$[(7-5) / 7] \times 100] \times 10 \%$	2,86 points
MNM	Général	$[(7-7) / 7] \times 100] \times 10 \%$	0 point
C	Général	$[(7-2) / 7] \times 100] \times 10 \%$	7,14 points
PST	Général	$[(7-6) / 7] \times 100] \times 10 \%$	1,43 points
ISC1	SAEA	$[(3-0) / 3] \times 100] \times 10 \%$	10 points
AAA	SAEA	$[(3-3) / 3] \times 100] \times 10 \%$	0 point
D	SAEA	$[(3-2) / 3] \times 100] \times 10 \%$	3,33 points

Remarque : Les honoraires pour la livraison correspondront à la moyenne des deux honoraires pour la livraison, indiqués dans la feuille de présentation financière remplie de l'offrant.

Tableau 4 – Note pour l'installation

Offrant	Volet	Calcul	Note pour l'installation (C)
A	Général	$[(10-4) / 10] \times 100] \times 10 \%$	6 points
ABC	Général	$[(10-2) / 10] \times 100] \times 10 \%$	8 points
WXY	Général	$[(10-3) / 10] \times 100] \times 10 \%$	7 points
B	Général	$[(10-5) / 10] \times 100] \times 10 \%$	5 points
MNM	Général	$[(10-7) / 10] \times 100] \times 10 \%$	3 points
C	Général	$[(10-2,5) / 10] \times 100] \times 10 \%$	7,5 points
PST	Général	$[(10-10) / 10] \times 100] \times 10 \%$	0 point
ISC1	SAEA	$[(5-5) / 5] \times 100] \times 10 \%$	0 point
AAA	SAEA	$[(5-3) / 5] \times 100] \times 10 \%$	4 points
D	SAEA	$[(5-4) / 5] \times 100] \times 10 \%$	2 points

Tableau 5a – Note pour les services de reconfiguration

Offrant	Volet	Calcul	Note pour les services de reconfiguration (D)
---------	-------	--------	---

A	Général	$[(80 \$ / 150 \$) \times 100] \times 5 \%$	2,67 points
ABC	Général	$[(80 \$ / 85 \$) \times 100] \times 5 \%$	4,71 points
WXY	Général	$[(80 \$ / 90 \$) \times 100] \times 5 \%$	4,44 points
B	Général	$[(80 \$ / 100 \$) \times 100] \times 5 \%$	4 points
MNM	Général	$[(80 \$ / 80 \$) \times 100] \times 5 \%$	5 points
C	Général	$[(80 \$ / 80 \$) \times 100] \times 5 \%$	5 points
PST	Général	$[(65 \$ / 70 \$) \times 100] \times 5 \%$	4,64 points
ISC1	SAEA	$[(65 \$ / 65 \$) \times 100] \times 5 \%$	5 points
AAA	SAEA	$[(65 \$ / 100 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,25 points
D	SAEA	$[(65 \$ / 150 \$) \times 100] \times 5 \%$	2,17 points

Tableau 5b – Note pour les services d'inventaire

Offrant	Volet	Calcul	Note pour les services d'inventaire (E)
A	Général	$[(15 \$ / 20 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,75 points
ABC	Général	$[(15 \$ / 25 \$) \times 100] \times 5 \%$	3 points
WXY	Général	$[(15 \$ / 15 \$) \times 100] \times 5 \%$	5 points
B	Général	$[(15 \$ / 19 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,95 points
MNM	Général	$[(15 \$ / 20 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,75 points
C	Général	$[(15 \$ / 20 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,75 points
PST	Général	$[(15 \$ / 18 \$) \times 100] \times 5 \%$	4,17 points
ISC1	SAEA	$[(15 \$ / 20 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,75 points
AAA	SAEA	$[(15 \$ / 15 \$) \times 100] \times 5 \%$	5 points
D	SAEA	$[(15 \$ / 20 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,75 points

Tableau 5c – Note pour les services de stockage

Offrant	Volet	Calcul	Note pour les services de stockage (F)
A	Général	$[(30 \$ / 50 \$) \times 100] \times 5 \%$	3 points
ABC	Général	$[(30 \$ / 60 \$) \times 100] \times 5 \%$	2,50 points
WXY	Général	$[(30 \$ / 45 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,33 points
B	Général	$[(30 \$ / 50 \$) \times 100] \times 5 \%$	3 points
MNM	Général	$[(30 \$ / 40 \$) \times 100] \times 5 \%$	3,75 points
C	Général	$[(30 \$ / 35 \$) \times 100] \times 5 \%$	4,29 points
PST	Général	$[(30 \$ / 30 \$) \times 100] \times 5 \%$	5 points
ISC1	SAEA	$[(25 \$ / 50 \$) \times 100] \times 5 \%$	2,50 points
AAA	SAEA	$[(25 \$ / 25 \$) \times 100] \times 5 \%$	5 points
D	SAEA	$[(25 \$ / 30 \$) \times 100] \times 5 \%$	4,17 points

Tableau 6 – Note pour le prix du panier de produits

Offrant	Volet	Calcul	Note pour le prix du panier de produits (G)
A	Général	$[(69\,000 \$ / 70\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	24,64 points
ABC	Général	$[(69\,000 \$ / 75\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	23 points
WXY	Général	$[(69\,000 \$ / 73\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	23,63 points
B	Général	$[(69\,000 \$ / 85\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	20,29 points
MNM	Général	$[(69\,000 \$ / 70\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	24,64 points
C	Général	$[(69\,000 \$ / 100\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	17,25 points
PST	Général	$[(69\,000 \$ / 69\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	25 points
ISC1	SAEA	$[(85\,000 \$ / 90\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	23,61 points
AAA	SAEA	$[(85\,000 \$ / 85\,000 \$) \times 100] \times 25 \%$	25 points

D	SAEA	$[(85\ 000\ \$ / 85\ 000\ \$) \times 100] \times 25\ \%$	25 points
---	------	--	-----------

Tableau 7 – Note financière totale

Offrant	Volet	Note globale pour le rabais sur le PDSF + Note pour la livraison + Note pour l'installation + Note pour les services de reconfiguration + Note pour les services d'inventaire + Note pour les services de stockage + Note pour le prix d'aménagement habituel	Note financière totale (A+B+C+D+E+F+G)
A	Général	32,94 + 5,71 + 6 + 2,67 + 3,75 + 3 + 4,50 + 24,64	83,21
ABC	Général	34,56 + 8,57 + 8 + 4,71 + 3 + 2,50 + 4,60 + 23	88,94
WXY	Général	36,04 + 10 + 7 + 4,44 + 5 + 3,33 + 4,73 + 23,63	94,17*
B	Général	32,69 + 2,86 + 5 + 4 + 3,95 + 3 + 4,06 + 20,29	72,25
MNM	Général	31,02 + 0 + 3 + 5 + 3,75 + 3,75 + 4,93 + 24,64	76,09
C	Général	40 + 7,14 + 7,50 + 5 + 3,75 + 4,29 + 3,45 + 17,25	88,38
PST	Général	37,64 + 1,43 + 0 + 4,64 + 4,17 + 5 + 5 + 25	82,88
ISC1	SAEA	40 + 10 + 0 + 5 + 3,75 + 2,50 + 4,72 + 23,61	89,58*
AAA	SAEA	40 + 0 + 4 + 3,25 + 5 + 5 + 5 + 25	87,25
D	SAEA	35,44 + 3,33 + 2 + 2,17 + 3,75 + 4,17 + 5 + 25	80,86

Conformément à la méthode des évaluations, la soumission conforme ayant obtenu la note financière totale la plus élevée dans chaque volet sera recommandée aux fins de délivrance de conventions d'offre à commandes. Dans le scénario ci-dessus, l'offrant WXY sera recommandé pour le volet général et l'offrant ISC1 sera recommandé pour le volet de la SAEA. »

11. À l'annexe A – Énoncé des besoins, 5.2 Dessins d'atelier, 5.2.4, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :

« 5.2.4 L'offrant doit apporter aux dessins d'atelier les modifications qui sont demandées par le RT en conformité avec les exigences. Au moment de soumettre les dessins de nouveau, il faut aviser le RT par écrit des modifications qui ont été apportées en sus de celles exigées.

Le RT peut apporter des modifications aux dessins d'atelier jusqu'à trois fois sans frais supplémentaires. Autrement, l'offrant peut exiger des frais au Canada. En outre, les modifications apportées après l'acceptation des dessins définitifs représenteront des coûts supplémentaires pour le Canada. Les coûts liés aux modifications seront négociés avant la délivrance de l'offre à commandes. »

12. À l'annexe A – Énoncé des besoins, 5.4 Livraison, AJOUTER ce qui suit :

« 5.4.10 Toutes les livraisons effectuées à l'aide de camions de toutes tailles, y compris les procédures de balayage, comprendront la livraison à l'emplacement de l'installation (c.-à-d. les étages et les salles). Conformément à la section 13.4 ci-dessous, les frais de livraison supplémentaires ne seront pris en compte que si l'utilisation d'un monte-charge n'est pas possible. »

13. À l'annexe A – Énoncé des besoins, 5.5 Exigence relative à l'installation de numérisation, AJOUTER ce qui suit :

5.5.7 Il y a deux procédures associées au balayage des produits, selon la taille du camion.

- 5.5.7.1 Les camions de cinq tonnes ou moins seront déchargés par l'équipe de l'installation de balayage et les produits seront balayés dans l'installation. L'équipe de l'installation de balayage rechargera les produits sur le camion une fois cela achevé. Ce processus prendra environ 30 minutes par camion.
- 5.5.7.2 Pour les chargements de gros porteur comprenant de gros articles ou de camions de plus de cinq tonnes, on recommande à l'offrant de laisser un passage d'une largeur de deux pieds pour permettre à nos employés de l'installation de balayage de balayer l'intérieur du camion, autrement, pour les articles plus petits, les produits peuvent être balayés à l'intérieur de l'installation. Cela peut prendre environ une heure par gros porteur.
- 5.5.8 Le Canada est responsable de tous les dommages aux produits qui surviennent pendant le processus de balayage découlant du chargement, du déchargement et du balayage par l'équipe de l'installation de balayage. »
14. À l'annexe A – Énoncé des besoins, 7. Personnel de l'offrant, 7.1, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :
- « 7.1 L'offrant attribuera une équipe responsable du compte, comprenant un représentant du compte, dont les responsabilités sont entre autre les suivantes : la prestation de service à la clientèle, la formation, la gestion des demandes subséquentes, la gestion des exigences globales de l'installation, des demandes de réparations et de remplacement, de la coordination de la livraison, de régler les problèmes liés à la garantie, sans toutefois s'y limiter, des lacunes, de la livraison et de l'installation. »
15. À l'annexe A – Énoncé des besoins, 13. Contraintes, article 13.4, AJOUTER ce qui suit :
- « Si l'utilisation d'un ascenseur, d'un monte-charge ou autres n'est pas possible, des travaux supplémentaires peuvent être nécessaires pour transporter ou déplacer les biens à la destination finale (p. ex. l'étage d'installation). Cela sera considéré comme une livraison supplémentaire pour les situations qui sortent de l'ordinaire et les coûts doivent être négociés et acceptés par le Canada avant la livraison. »
16. À l'annexe A – Énoncé des besoins, 18. Qualifications de l'offrant et du personnel de l'offrant, 18.3, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :
- « 18.3 L'offrant doit fournir une équipe responsable du compte, qui comprend au moins un représentant du compte et un superviseur de site. Tous les membres de l'équipe doivent être nommés et ne doivent pas être la même personne. »
17. À l'annexe A – Énoncé des besoins, 18. Qualifications de l'offrant et du personnel de l'offrant, 18.4, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :
- « 18.4 L'équipe responsable du compte doit collectivement posséder 10 années d'expérience, à l'exception du superviseur du site, dans la spécification et la vente de tous les produits offerts, et dans la coordination des installations avec les types de composants et les fabricants. Le représentant des comptes doit toutefois être responsable de l'équipe et agir comme le point de contact. »
18. À la pièce jointe 1 de l'annexe A – Spécifications du produit,

SUPPRIMER : « 6.5 Panneau de fond de trois quarts de hauteur pour un seul bureau fixe autostable – jambes métalliques »

INSÉRER : « 6.5 Panneau de fond d'une demi-hauteur pour un seul bureau fixe autostable – jambes métalliques »

19. À la pièce jointe 1 de l'annexe A – Spécifications du produit, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par ce qui suit :
- « 6.5.1 Bureau fixe composé de jambes métalliques à cadre ouvert supérieur et rectilinéaire ou rectangulaire. Le bureau doit comprendre un panneau de fond d'une demi-hauteur qui a une longueur correspond à la taille du bureau et une hauteur minimale de 254 mm (10 po). Le panneau de fond doit être en retrait de 3 po pour une surface D de 24 po et de 5 po pour une surface de 30 po. La surface de travail doit avoir une épaisseur minimale de 30,16 mm (1 3/16 po). La surface doit comprendre différents emplacements pour les passe-fils (à droite, à gauche et au centre). Le bureau doit comprendre des emplacements pour deux passe-fils. L'emplacement définitif sera déterminé au moment de la commande subséquente. Une découpe personnalisée doit être comprise (le modèle ou la découpe sera fourni au moment de la commande subséquente). La découpe personnalisée et les passe-fils doivent être coupés en usine. Le bureau ne doit pas être remis. »
20. À la pièce 1 à la partie 4 – Fiche de présentation de la soumission financière, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par la pièce jointe 1 révisée à la partie 4.
21. À la pièce 2 à la partie 4 – Liste des produits offerts minimums, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par la pièce jointe 2 révisée à la partie 4.
22. À la pièce 1 de l'annexe A – Liste des exigences minimales des produits, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par la pièce jointe 1 révisée de l'annexe A.
23. À la pièce jointe 3 à la partie 4 – Lettres d'autorisation du fabricant n° 1 à n° 4, SUPPRIMER intégralement et REMPLACER par les pièces jointes suivantes :
- « Lettre d'autorisation du fabricant n° 1 FR »
 - « Lettre d'autorisation du fabricant n° 2 FR »
 - « Lettre d'autorisation du fabricant n° 3 FR »
 - « Lettre d'autorisation du fabricant n° 4 FR »

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE LA PRÉSENTE DEMANDE D'OFFRE À COMMANDES DEMEURENT INCHANGÉES.